



**Ville de Dreux**

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 AVRIL 2024

### DÉLIBÉRATION N°DEL2024-035

#### Restauration des gosiers de l'orgue Cavaillé-Coll de l'église Saint-Pierre de Dreux (Culture)

8.9

Rapporteur : Fouzia KAMAL

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	33
Nombre de pouvoirs	6
Votants	39

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 4 avril 2024, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

#### Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMEN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Chantal DESEYNE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Yucel KISA, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

#### Pouvoirs

Christine PICARD donne procuration à Lydie GUERIN, Nelson FONSECA donne procuration à Jean-Michel POISSON, Cherif DERBALI donne procuration à Pascal ROSSION, Jacques ALIM donne procuration à Aissa HIRTI, Amber NIAZ donne procuration à Mariam CISSE, Marie-Françoise SCAVENNEC donne procuration à Maxime DAVID

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Valérie VERDIER-DAUTRÊME.

Les gosiers (portes-vents souples) de l'orgue de l'église Saint-Pierre ont été restaurés il y a trente ans. Ce sont des éléments dont on estime la durée de vie à environ 25 ans avant qu'ils ne doivent être intégralement remis en peau. Ils présentent aujourd'hui de nombreuses fuites que le facteur d'orgue ne pourra définitivement colmater. Les peaux assurant l'étanchéité ont séché et se déchirent de plus en plus fréquemment.

Depuis quelques années, les périodes très sèches et les fortes températures répétées n'arrangent pas les peaux qui font en grande partie la machinerie. Il est donc temps de procéder à la restauration des gosiers de l'orgue de l'église Saint-Pierre.

La restauration du dispositif implique une immobilisation totale de l'orgue durant 4 semaines. Le travail consistera en un dépoussiérage, dépose, dépeçage et remise en peau des six gosiers qui seront recouverts de papier d'étanchéité avant d'être remontés sur place.

Conservé dans la tribune sud de l'église Saint-Pierre, place Métézeau à Dreux, l'orgue Cavaillé-Coll est propriété de la Ville de Dreux. Il est classé monument historique au titre objet depuis le 16 septembre 1976 (base Palissy, réf. : PM28000970).

Le coût de la restauration est de 10 080,00 € TTC (8 400,00 € HT).

Une subvention à hauteur de 40 % sera sollicitée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Centre – Val de Loire, soit un montant de 3 360,00 €.

Vu l'avis de la commission Solidarité, Santé, Démocratie locale, Vie des quartiers, Éducation, Jeunesse, Culture et Politique sportive,

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de Fouzia KAMAL,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, à l'unanimité

- Autorise Monsieur le Maire à engager la restauration des gosiers de l'orgue de l'église Saint-Pierre ci-dessus,
- Dit que la demande de la subvention auprès de la DRAC fera l'objet d'une décision de Monsieur le Maire en application de la délibération DEL2022-215 du 13 décembre 2022.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le  
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux  
le 16 avril 2024

  
**Le Maire,**  
**Conseiller régional,**  
  
**Pierre-Frédéric BILLET**